

## Interdiction de manifester contre la loi travail Halte à l'autoritarisme

Une fois de plus le gouvernement fait le choix de l'autoritarisme.

En interdisant la manifestation contre la loi travail prévue ce jeudi 23 juin, il porte délibérément atteinte à une liberté fondamentale. Prenant notamment comme prétexte la fatigue réelle des forces de l'ordre actuellement sur tous les fronts, le gouvernement laisse entendre qu'il n'a plus aucune autre force que l'interdiction. Autant dire que cette décision est irresponsable et dangereuse.

Par cette interdiction le gouvernement fait fi des propositions de l'intersyndicale en faveur de parcours plus courts et moins susceptibles d'être le théâtre d'affrontements en marge des cortèges syndicaux, au contraire d'un rassemblement statique dans une « fan zone » tel que proposé par la Préfecture de Police, avec tous les risques en matière de sécurité que cela aurait comporté.

En interdisant cette manifestation, le gouvernement jette de l'huile sur le feu en ajoutant de la tension à un mouvement social légitime et démocratique alors que les organisations syndicales opposées au projet de « loi travail », c'est-à-dire la majorité d'entre elles, s'efforcent par le dialogue et avec des propositions concrètes de sortir par le haut de ce conflit social.

Le gouvernement le sait, son projet de loi est minoritaire : syndicalement, socialement et politiquement. Il est encore temps pour le gouvernement – et tout particulièrement son Premier ministre – de faire preuve de responsabilité en écoutant les opposants au projet de loi, et en construisant les voies d'un compromis social acceptable pour tous.

Aujourd'hui c'est le choix de l'autoritarisme qui l'a emporté sur celui de la raison politique. Pour les cadres et ingénieurs FO il est à ce jour inconcevable d'imaginer un seul instant devoir céder à l'autoritarisme. Il est encore temps d'éteindre l'incendie et de tout faire pour ne pas laisser la rue aux casseurs.

Eric PERES  
Secrétaire général

Contact presse : Marion Palm - [marion.palm@fo-cadres.fr](mailto:marion.palm@fo-cadres.fr) - tél. 01 47 42 39 69